

l'infoVille

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

janvier - février 2025

N° 262 - Bimestriel



BELLE ET HEUREUSE
ANNÉE



20
25



www.ville-lespinasse.fr



Application mobile
«Lespinasse»

VILLE
DE
LESPINASSE



Sommaire

RETOUR SUR Page 4

ACTUALITÉS Page 5 - 6

ZOOM SUR... Page 7

Le service achat et commande publique

TOULOUSE MÉTROPOLE Page 8

URBANISME Page 9

SOCIAL | CCAS Page 10

**PETITE ENFANCE |
ENFANCE | JEUNESSE** Page 11

CULTURE Page 12 - 13

VIE ASSOCIATIVE Page 14 - 15

COLLECTE DES DÉCHETS

• BAC JAUNE (EMBALLAGES) :

Secteur 1 : le samedi 4 janvier* et les mardis 14 et 28 janvier / 11 et 25 février

Secteur 2 : les mardis 7 et 21 janvier / 4 et 18 février

***Rattrapage du mercredi 1er janvier : entre le 2 et le 4 janvier selon l'organisation des tournées par Toulouse métropole**

• BAC ROUGE (ORDURES MÉNAGÈRES) :

Tous les mercredis à compter du 8 janvier 2025**

****Ouest RN20 (côté Église) : collecte exceptionnelle le vendredi 3 janvier.**

• ENCOMBRANTS :

Mercredi **5 mars**. Pensez à vous inscrire auprès de la Mairie avant le **vendredi 28 février**

• DÉCHETS VÉGÉTAUX :

Collecte en porte à porte payante sur abonnement (120€/an) pour 24 collectes par an + 6 collectes gratuites au printemps et à l'automne dans un bac de 240 litres. Information et inscription sur metropole.toulouse.fr.

PHARMACIES DE GARDE

JANVIER

01/01	MONTBERON	RUE DE LA FONTAINE	05 61 74 44 55
05/01	GRATENTOUR	C.Ccial DU BARRY	05 61 82 20 19
12/01	SAINT JORY	ROUTE DE SAINT SAUVEUR	05 61 35 50 14
19/01	AUCAMVILLE	83 ROUTE DE FRONTON	05 61 70 26 15
26/01	LAUNAGUET	15 AVENUE DES CHALETS	05 61 74 04 57

FÉVRIER

02/02	LAUNAGUET	36 ROUTE DE BESSIÈRES	05 61 09 88 48
09/02	LESPINASSE	3 ROUTE DE L'HERS	05 61 82 03 82
16/02	PECHBONNIEU	21 ROUTE DE BESSIÈRES	05 62 75 27 15
23/02	CASTELGINEST	46 RUE DE LA PÉPINIÈRE	05 61 70 17 33

L'actualité de la ville et vos démarches

sur www.ville-lespinasse.fr

et sur l'Application mobile «Lespinasse»



Si vous ne recevez pas l'Infoville, merci de nous le signaler : communication@ville-lespinasse.fr

L'Infoville. Mairie de Lespinasse.
Magazine bimestriel d'information municipale.
N° 262 - janvier / février 2025.

Directeur de la publication : Alain ALENÇON
Responsable de l'édition : Stéphanie GEFFRAY
Conception et Mise en page : Julien CARRARO
Administration : Hôtel de Ville, Place de l'Occitanie, 31150 LESPINASSE - 05.61.35.41.66 - accueil@ville-lespinasse.fr
Impression : IMPRIMERIE EVOLUPRINT - Tirage : 1950 ex.
Photographie : Ville de Lespinasse / Pixabay / Adobe Stock / Freepik / Unsplash/SNCF

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

06/10	Olivia TREMINE - LADET
21/10	Amelya DE AZEVEDO FERREIRA
07/11	Antonio KETEMAN SENNOUR
18/11	Iris KHOUT

MARIAGES

19/10	Jessica MONNET et John ADJE
09/11	Rania HALIM et Djibryl BA
30/11	Souhaila LAMRABETE et Ayoub MENEOUALI

DÉCÈS

01/11	Aziz CHARI
26/11	Abdel-Allah HANANE



Édito

Chères Lespinassoises, chers Lespinassois,

L'année 2024 s'est achevée avec son lot de défis, particulièrement sur le plan économique, mais aussi avec une volonté de tenir bon et d'avancer ensemble. En ce début d'année 2025, les situations budgétaires des communes de France restent en suspens mais nous espérons pouvoir regarder l'avenir avec confiance. Il n'est pas toujours aisé de savoir maintenir investissement et stabilité budgétaire mais ces difficultés nous permettent d'apprendre et de composer afin de maintenir une gestion pérenne pour notre ville. C'est avec cet esprit de résilience et d'optimisme que nous souhaitons aborder cette nouvelle année.

L'un des leviers essentiels pour garantir un avenir prospère à une commune réside dans la gestion de la commande publique. Ce service, souvent discret, est au cœur de la gestion des finances locales et de la réalisation de nombreux projets qui, au quotidien, améliorent le cadre de vie d'une ville. En 2024, malgré des contraintes budgétaires de plus en plus lourdes, nous avons su gérer avec rigueur et responsabilité les appels d'offres et les marchés publics. Cette gestion prudente et raisonnée nous permet d'investir en toute stabilité dans des projets d'aménagement urbain tels que les futures ombrières du parking du complexe sportif ou de modernisation des équipements publics avec un renouvellement à venir de nos panneaux d'information lumineux. Nous avons à cœur de mener ces projets à bien dans le respect des contraintes financières qui s'imposent. C'est une démarche qui repose sur la confiance et la collaboration entre la municipalité, les acteurs locaux et les habitants. Ensemble, nous réussirons à construire une ville encore plus agréable à vivre, plus solidaire.

La solidarité, notre souhait. Face à des situations parfois difficiles, nous constatons que la force d'une commune réside dans ses habitants. Ainsi, l'initiative à venir d'un collectif d'habitants lespinassois permettra de renforcer notre tissu social et de créer des liens précieux entre voisins. Ce collectif, porteur de solidarité et d'entraide, incarne parfaitement les valeurs qui nous sont chères : l'écoute, la proximité et l'accompagnement des plus fragiles. Je tiens à saluer l'engagement de celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour soutenir cette dynamique et répondre aux besoins de nos concitoyens.

Notre soutien aux associations reste également une priorité. Elles jouent un rôle clé dans la vie locale et sont le moteur de nombreuses actions solidaires, culturelles et sociales. L'engagement des bénévoles et des acteurs associatifs est indispensable pour faire de notre commune un lieu vivant et accueillant. En 2025, nous continuerons à les soutenir, car nous savons qu'elles participent activement à la construction d'un avenir commun plus solidaire et plus humain.

Enfin, un autre sujet me tient particulièrement à cœur : le relancement de notre comité festif. Après une année 2024 marquée par l'incertitude suite à la mise en sommeil de l'association, il est temps de remettre la fête et la convivialité au cœur de nos vies. Les événements festifs sont un vecteur important de cohésion sociale et permettent à chacun de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et joyeuse. C'est avec enthousiasme que nous espérons, en 2025, le retour d'un comité festif qui relancera nos traditions et proposera des moments de partage qui renforceront l'esprit de communauté.

2025 est une année de renouvellement et d'espoir. Nous sommes plus que jamais déterminés à avancer ensemble, à faire de notre commune un modèle de solidarité, d'innovation et de bien-être. Que cette nouvelle année nous apporte à tous la force de poursuivre nos efforts, la joie de contribuer à la vie collective et l'espoir d'un avenir plus serein et plus harmonieux.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2025, avec l'espoir que cette année soit placée sous le signe de la solidarité, de la créativité et de la convivialité.



Alain ALENÇON,
Maire de Lespinasse

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Lundi 11 novembre, la ville de Lespinasse a commémoré le 106e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, en présence de M. Patrick DUBLIN, suppléant de Mme Sandrine FLOUREUSSES, Conseillère départementale de la Haute-Garonne, des Élus municipaux, des Porte-drapeaux, des représentants de la FNACA, ainsi que de la Police municipale et des bénévoles du tissu associatif local.

Après les différents dépôts de gerbe, l'appel aux morts par M. Jean-Louis POUYDEBAT, Adjoint au Maire en charge des festivités et la magnifique interprétation de la Marseillaise par les enfants du groupe Scolaire Marcel Pagnol, M. Alain ALENÇON a rappelé, dans son discours l'importance de ce devoir de mémoire pour toutes les générations.



«C'est un devoir sacré que de préserver leur mémoire et de prendre conscience de la responsabilité qui nous incombe, à nous, les héritiers de ces vies brisées. En honorant les morts, nous célébrons également les valeurs pour lesquelles ils se sont battus : la liberté, la justice, la dignité humaine. Leur héritage nous appelle à travailler sans relâche pour que ces principes continuent de guider notre monde, même face aux défis les plus ardues. »

Alain ALENÇON | Maire de Lespinasse



FESTIVITÉS DE NOËL 2025

Du 30 novembre au 19 décembre, la ville a revêtu ses plus beaux habits de Noël pour accueillir de nombreuses animations lors de ses festivités de fin d'année.

Les séniors de Lespinasse furent les premiers à fêter Noël lors du traditionnel repas des aînés organisé par le C.C.A.S.

Lors de cette première semaine, les familles ont également pu vivre la magie de Noël en fabriquant leurs propres décorations de Noël lors d'un atelier créatif organisé par la Médiathèque, mais également en assistant au grand spectacle de Noël offert par la Municipalité aux Lespinassois. Petits et grands ont notamment pu découvrir le spectacle du TENTALISTE. Une performance audacieuse et poétique qui a plongé les spectateurs dans l'univers du mentalisme.

Au-delà des activités créatives et des spectacles réservés aux structures socio-éducatives de la commune, ces fêtes de fin d'année se sont poursuivies avec de nombreuses animations et une après-midi festive et gourmande. En effet, le samedi 14 décembre, la Place du Boulodrome s'est transformée en véritable village de Noël. Dès 15h, les familles ont pu réaliser leurs derniers cadeaux dans le marché artisanal et se délecter des douceurs du marché gourmand nocturne, animé musicalement par le collectif citoyen ENSEMBLE.

Le traditionnel Arbre de Noël de la commune offert par la Municipalité aux petits Lespinassois a clôturé ces fêtes de fin d'année de la plus belle des manières, avec un spectacle musical interactif durant lequel les enfants ont pu aider le Père Noël à préparer la distribution des cadeaux du 25 décembre.



CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La commune de Lespinasse est heureuse de vous convier à sa traditionnelle Cérémonie des Vœux, qui se tiendra le

Vendredi 10 janvier 2025 | 19h
Espace Canal des 2 Mers

Rejoignez-nous pour une soirée conviviale où nous aurons l'opportunité de faire une rétrospective de l'année 2024 et échanger sur les projets qui façonneront celle à venir.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE |

Reprise du programme MOBILIPASS en 2025



Participer à l'éducation des enfants sur la Sécurité Routière est une des volontés de la Municipalité. À cet effet, le programme MOBILIPASS est de retour en 2025 au sein du Groupe scolaire Marcel Pagnol.

Initié en novembre 2022, ce programme de prévention sera assuré par le Brigadier Chef Principal de la Police municipale, M. Johnny VAN-LATENSTEIN, au cours du premier semestre 2025.

Composé d'ateliers théoriques ce programme a pour vocation de sensibiliser les enfants aux mots de la rue et de la route. En complément des séances pédagogiques, les jeunes Lespinassoises bénéficieront également d'ateliers pratiques qui se dérouleront sur la piste d'éducation routière implantée au sein du groupe scolaire.

En fin de programme, les enfants obtiendront un diplôme certifiant leurs apprentissages et valorisant leur implication. Cette formation vient en complément de l'Attestation de Première Éducation à la Route transmise par les enseignants. Elle est également complétée par un site internet qui s'adresse aux enfants et aux parents dans le cadre familial. Ce site propose aux enfants des activités interactives et aux parents des conseils pour les aider dans l'apprentissage de l'autonomie de leurs enfants.



SÉCHERESSE 2024 |

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle



La ville de Lespinasse a déposé auprès de la préfecture un dossier en vue de faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle pour sécheresse pour l'année 2024.

Ainsi, la commune invite les propriétaires victimes de désordres affectant leur bien immobilier (fissures, affaissement de terrain...) de déposer à l'Hôtel de Ville, à l'attention du service Gestion des risques, une déclaration écrite demandant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la ville de Lespinasse (détail des dommages éventuellement accompagné de quelques photos sans oublier de noter vos coordonnées).

Pour information, la déclaration des dégradations auprès de la municipalité ne garantit pas l'indemnisation par les assurances. Seule la commission interministérielle de l'État est chargée de donner un avis. Elle se prononcera courant de l'année 2025. Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu pour la commune de Lespinasse, les administrés disposeront alors de trente jours pour contacter leurs compagnies d'assurance, qui après rapport d'expert, décideront des conditions d'indemnisation.

À SAVOIR

DÉCHETS VÉGÉTAUX | Prolongation de la date limite d'inscription aux collectes des déchets verts



Désormais, pour bénéficier du service de collecte des déchets végétaux en 2025, il est nécessaire de souscrire un abonnement en amont.

Initialement cloturées au 15 novembre les inscriptions sont désormais ouvertes jusqu'au 31 janvier. Passé ce délai, il ne sera plus possible de bénéficier du service de collecte en porte à porte en 2025.

Attention le démarrage des collectes dépendra de la date de votre inscription :

- pour tout abonnement réalisé entre **le 1 juillet et le 15 novembre 2024**, démarrage de la collecte à partir du **6 janvier 2025**
- pour tout abonnement réalisé entre **le 15 novembre et le 15 décembre 2024**, démarrage de la collecte à partir de **février 2025**
- pour tout abonnement réalisé entre **le 15 décembre 2024 et le 31 janvier 2025**, démarrage de la collecte démarrera à partir de **mars 2025**.

Pour plus d'infos sur l'évolution du service de collecte, rendez-vous sur le site de Toulouse métropole.

<https://metropole.toulouse.fr>

ENVIRONNEMENT | Des gestes concrets pour moins de déchets

Pour sensibiliser les habitants à une gestion plus écologique de leurs déchets végétaux, Toulouse Métropole propose gratuitement, en collaboration avec l'association «Partageons nos jardins», des formations aux 37 communes qui la composent.

Dans ce cadre, les Lespinassois sont invités **le samedi 1er février, de 10h à 12h**, à la salle mutualisée du Centre culturel pour participer à un atelier-formation : **Des solutions faciles et naturelles pour mon jardin, c'est possible !**

Comment avoir une jolie pelouse, de beaux massifs et un potager productif ? Comment gérer ses restes de tailles, les feuilles mortes et autres déchets végétaux ? Toutes ces questions seront abordées par des jardiniers professionnels qui ont l'habitude d'accompagner les particuliers et les jardiniers débutants ou confirmés.

Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la Médiathèque.



Médi@thèque
de Lespinasse



Lundi : 15h30-19h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 13h30-18h

Jeudi : 15h - 18h

Vendredi : Fermé au public

Samedi : 10h -12h (vacances scolaires comprises)



05 34 27 08 99



accueil.mediathèque@ville-lespinasse.fr

RECENSEMENT | La campagne 2025 débutera en janvier



AGENTS RECENSEUR 2025 : Thierry PERRONNET, Carole Anne DELEVE, Delphine BERTIN, Judith CARRICO, Camille CANDAU, Manuella HERVOUET.

Du 16 janvier au 15 février prochains, les agents recenseurs de notre commune iront à la rencontre des Lespinassois dans le cadre du recensement de la population 2025.

Munis de leur carte officielle tricolore comportant leur photographie ainsi que la signature du maire, ils arpenteront nos rues et remettront à chaque foyer un code d'accès au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire papier qu'il faudra rendre à l'agent recenseur ou déposer à l'accueil de la Mairie.



LE SERVICE ACHAT ET COMMANDE PUBLIQUE

Marchés publics, Délégations de Service Public (DSP), contrats de prestataires ou commandes de matériels, le service achat et commande publique de la commune, dirigé par Mme Fanny LANGLIN, a un rôle central au sein des services administratifs et techniques de la Municipalité.

Tout contrat à titre onéreux, pour répondre à des besoins en matière de travaux, fournitures ou services au profit de la commune et de ses structures, est un marché public. Dès lors, la Ville de Lespinasse est soumise à la réglementation en vigueur, consignée dans le **Code de la commande publique**. Il impose notamment le respect des principes fondamentaux qui permettent de garantir la **mise en concurrence**, **l'efficacité de la commande publique** et le **bon usage des deniers publics**.

Ainsi, les collectivités ne peuvent pas effectuer leurs achats dans les mêmes conditions que les acteurs privés et se doivent de respecter la **transparence des procédures**, **l'égalité de traitement des candidats** et la **liberté d'accès à la commande publique**.

MARCHÉ PUBLIC OU D.S.P. QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

Dans une délégation de service public (DSP), la collectivité délègue la gestion d'un service public à un tiers spécialisé dans le domaine concerné (Installation photovoltaïque, support d'affichage publicitaire, régies...) qui prend ainsi en charge les risques économiques et est rémunéré par les usagers ou des recettes mixtes.

En revanche, un marché public est un contrat par lequel la collectivité achète des biens ou services, assumant les risques et rémunérant directement le prestataire. Les DSP sont souvent de longue durée, visant à maintenir un service public, tandis que les marchés publics sont plutôt utilisés pour des besoins ponctuels tels que l'achat de véhicules ou la construction de bâtiments.

+ de **1.5M**

EUROS DE SUBVENTIONS
OBTENUS DEPUIS 2020

+ de **1000**

BONS DE COMMANDE
PAR AN

19

MARCHÉS PUBLICS
AU DESSUS DU SEUIL DE 40 000€
DEPUIS 2020

D'un point de vue administratif, Mme Langlin a la pleine responsabilité, sous la supervision de M. le Maire et des élus, de ces différentes démarches et intervient aussi bien sur la **qualification** des besoins de la commune que le choix et le **montage** du dossier (marché public, délégation de service public, contrat...), ainsi que **l'analyse** des candidatures. Elle est la référente aussi bien juridique qu'administrative dans l'ensemble des démarches liées à **l'achat, à la gestion des différentes subventions territoriales** (Conseil départemental, région Occitanie...) mais également **la gestion des sinistres sur la commune**.

Plan local d'urbanisme et Habitat : dernière étape de consultation du public, du 2 janvier au 13 février 2025

En cours d'élaboration depuis 2022, le Plan local d'urbanisme et Habitat (PLUi-H) va entrer en phase d'enquête publique, dernière étape pour déposer vos observations avant son adoption. Plusieurs moyens – à distance ou sur place, dans 11 mairies et au siège de la Métropole – vous permettront bientôt de le faire.



Sur quoi portera l'enquête publique unique ?

Deux projets sont soumis à la même enquête publique.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'habitat (PLUi-H) définit à l'échelle des 37 communes de la Métropole le projet du territoire, fixe les grandes orientations en matière d'aménagement et d'habitat, élabore les règles d'occupation et d'utilisation du sol – telles que celles applicables dans les zones constructibles – et les zones à protéger. Il sert ainsi de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

Cette enquête publique concerne également le mode d'assainissement privilégié sur l'ensemble du territoire métropolitain, selon les secteurs – le zonage d'assainissement – qui sera annexé au PLUi-H après son approbation.

Un futur PLUi-H bas-carbone

Mesure phare de la loi Climat et Résilience – adoptée à l'été 2021 – l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050 est un levier de transition du futur PLUi-H.

Afin d'atteindre cet objectif, la Métropole doit réduire d'au moins 50% sa consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) dans les 10 prochaines années. Ainsi, à l'échelle de la métropole, le futur PLUi-H protégera plus de 95% des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Comment s'informer et s'exprimer du 2 janvier au 13 février ?

Je m'informe

Pour consulter le dossier d'enquête en ligne et toutes les informations sur cette enquête publique, rendez-vous sur metropole.toulouse.fr (rubrique mon environnement > logement et urbanisme > urbanisme > le plui-h).

Pour le consulter sur papier, rendez-vous au siège de Toulouse Métropole (6, rue René Leduc à Toulouse) et dans les mairies de Blagnac, Colomiers, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, L'Union, Mondonville, Mons, aux services urbanismes de Balma et Cugnaux, au Centre technique municipal de Saint-Orens de Gameville.

Je m'exprime

Auprès des 9 membres de la commission d'enquête qui tiendront 11 permanences à Toulouse Métropole et 52 dans les mairies citées plus haut, ainsi que 6 permanences en visio conférence. Quatre autres options sont également possibles :

- sur un **registre dématérialisé** accessible depuis le site de la Métropole
- sur **des registres papier** au siège de Toulouse Métropole et dans les 11 mairies
- **par courriel** : plui-h-toulouse-metropole@mail.registre-numerique.fr
- **par courrier adressé au président de la commission d'enquête**, Toulouse Métropole, service de la planification urbaine, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse Cedex 5.

**Au cœur de
votre quotidien**

**toulouse
métropole**

RUE DES LACS | Les travaux préparatoires à la réurbanisation ont repris

La deuxième tranche du chantier de préparation à la réurbanisation de la rue des Lacs a débuté le 9 décembre par différents sondages du terrain. Dans la continuité de ces derniers, les travaux de renforcement du réseau d'eau pluviale sur cette voie débiteront le 6 janvier pour une durée prévisionnelle de 5 mois.

Durant cette période, la circulation automobile sera barrée du giratoire de la route de l'Hers jusqu'à la maison médicale de garde. Néanmoins, une déviation par le chemin de la Gravière et un accès à la rue des Lacs sera maintenu pour les piétons, les riverains et les personnes souhaitant accéder au poste de Police municipale. Une circulation alternée pour les automobilistes sera également mise en place sur la route de l'Hers afin d'assurer la sécurité des automobilistes lors des interventions sur le giratoire route de l'Hers - rue des Lacs - rue des Vitarelles.



PLUI-H | Calendrier des permanences de la commission d'enquête

Dans le cadre de l'enquête publique qui débutera le 2 janvier 2025, les habitants de la Métropole pourront poser des questions et consigner leurs remarques auprès de la Commission d'enquête indépendante lors des 63 permanences programmées sur la métropole.

5 permanences auront lieu à la mairie de Lespinasse.

PERMANENCES
DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR À
LESPINASSE

JEUDI 2 JANVIER
9h00 - 12h00

VENDREDI 17 JANVIER
14h00 - 17h00

MARDI 28 JANVIER
9h00 - 12h00

LUNDI 3 FÉVRIER
14h00 - 17h00

MARDI 11 FÉVRIER
9h00 - 12h00

SALLE DU
CONSEIL MUNICIPAL

**PERMIS DE CONSTRUIRE ,
DÉCLARATION PRÉALABLE, ...
RÉALISEZ VOS DÉMARCHES SUR
INTERNET |**

Depuis le 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être effectuées en ligne sur la plateforme de Toulouse Métropole, qui instruit les dossiers pour la commune de Lespinasse.

Les démarches concernées par cette téléprocédure sont les suivantes : déclaration d'intention d'aliéner (DIA), permis de construire (PC), déclaration préalable (DP), certificat d'urbanisme (CU), permis de démolir (PD), permis d'aménager (PA). Les opérations suivantes peuvent également être réalisées directement en ligne : modificatifs, transferts, demandes de retrait, prorogations,...



ville-lespinasse.fr/demarches-urbanisme-2/

SOLIDARITÉ | De jeunes ukrainiens à Lespinasse



Dans le cadre de l'Alliance Territoriale de Solidarité pour Valky, initiée en 2022 par sept communes du Nord toulousain (Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Lespinasse, Saint-Alban et Seilh) Lespinasse a accueilli cette année des enfants ukrainiens pendant les vacances de la Toussaint.

Le 20 octobre dernier, deux jeunes ukrainiennes se sont installées à Lespinasse le temps du séjour. Elles ont été chaleureusement accueillies par M. Alain ALENÇON, Maire de Lespinasse, Mme Nathalie GARGADENNEC, Première Adjointe au Maire et Mme Alison BEN BELAID, Conseillère déléguée à l'enfance et aux affaires scolaires, ainsi que par la famille LOBERT FOURNIAL (Katya, Yoann, Juline et Inna) :

«Nous avons accueilli deux jeunes ukrainiennes, Milana et Alissa de 12 et 11 ans dans notre famille et ce fut une belle expérience humaine. Avec mon conjoint et nos deux filles, nous avons tout de suite souhaité participer à ce beau projet et devenir, le temps d'une semaine, famille d'accueil bénévole. Il nous tenait à cœur d'offrir à ses enfants une parenthèse de répit et de découvertes.

Le séjour s'est vraiment très bien déroulé avec les filles, nous avons appris à nous connaître très facilement malgré la barrière de la langue et nous avons partagé de très bons moments simples de la vie quotidienne : balades, restaurants, échanges culturels et beaucoup de rigolades.

Depuis leur départ, nous gardons contact en prenant de leurs nouvelles régulièrement. Nous sommes vraiment très contents d'avoir contribué avec la ville de Lespinasse au séjour des jeunes enfants Ukrainiens».

La Municipalité tient à remercier chaleureusement M. et Mme LOBERT FOURNIAL pour leur disponibilité, leur engagement et leur solidarité envers ces jeunes enfants.

INFOS
ET
CONTACT

Pour tout renseignements ou inscriptions concernant les actions du Service social et du CCAS de la commune, n'hésitez pas à contacter :

LOÏS SELLIER | Conseillère en Économie Sociale et Familiale



05 34 27 21 68



ccas@ville-lespinasse.fr

SÉNIORS EN VACANCES

Ouverture des inscriptions

À compter du **lundi 13 janvier** les dates de permanence pour les inscriptions au voyage ANCV 2025 seront disponibles à l'accueil de la Mairie.

ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL |

Partager la vie d'antan avec les écoliers de Lespinasse

Dans le cadre de sa politique sociale, le service Action Sociale de la Ville lance en collaboration avec le corps enseignant du Groupe scolaire Marcel Pagnol, un nouvel atelier intergénérationnel basé sur l'échange et le partage.

Si vous avez plus de 60 ans et que vous souhaitez raconter vos souvenirs d'antan avec les écoliers de Lespinasse, les enfants vous attendront dans leurs classes le

**VENDREDI 21 MARS
DE 15H À 16H.**

Le retour des goûters intergénérationnels



Le prochain goûter intergénérationnel aura lieu le

**LUNDI 24 MARS
DE 15H À 16H
AU CENTRE CULTUREL.**

Pour participer à ce moment de convivialité n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Si vous souhaitez bénéficier de l'Aide Senior pour vous rendre à cet événement, le service pourra venir vous chercher à votre domicile et vous y ramener.

ENFANCE | Les Nuits de la lecture



2025 approche avec son lot d'événements festifs, ludiques et culturels. Avec pour thème «Les patrimoines», La Nuit de la Lecture inaugurera cette nouvelle année à Lespinasse.

Elle se déroulera le **vendredi 24 janvier 2025 à partir de 19H**, dans les locaux du groupe scolaire, de la médiathèque et du centre de loisirs.

Avec la participation des enfants, parents, bibliothécaires, enseignants et animateurs, la Nuit de la Lecture 2025 promet un beau moment de partage et une occasion de se retrouver autour de textes d'univers riches et variés. Qu'ils soient sensoriels, culturels, littéraires, architecturaux, présents ou passés, vivants ou figés, vous pourrez faire ensemble, ce soir-là, l'expérience des récits, histoires et légendes qui peuplent notre patrimoine, nos patrimoines, tous nos patrimoines.

 www.nuitsdelalecture.fr/

JEUNESSE |

Véritable succès pour les formations BAFA

Pour la 2ème année consécutive, la commune de Lespinasse a accueilli, du 19 au 26 octobre 2024, une session de formation générale du BAFA animée par l'IFAC.

18 stagiaires ont participé à cette formation pour devenir animateurs. 5 jeunes de la commune ont pu bénéficier du PASS BAFA qui leur a permis d'accéder à la formation avec un tarif spécifique de 50€.

En contrepartie, les jeunes s'engagent à finaliser leur formation BAFA et à travailler par la suite dans les accueils de loisirs de Lespinasse. 3 Animateurs de l'ALAE ont aussi pu bénéficier de cette formation « à domicile ».

Les formateurs ont validé cette première partie du BAFA à l'ensemble des stagiaires qui ont montré beaucoup d'engagement, d'investissement, de sérieux et d'énergie tout au long de leur formation.

 eric.stramare@utso.ifac.asso.fr

 05 61 09 79 22

ENFANCE | Le Multiaccueil À Ptit Pas a fêté Halloween

Dans une crèche décorée gaiement de citrouilles, de gentilles sorcières et de quelques fantômes souriants, les enfants de la crèche ont fêté Halloween le mardi 5 octobre dernier.

Tout au long de la matinée, les petits Lespinassois déguisés en citrouille, en sorcière ou en superhéros ont cuisiné des biscuits d'Halloween, joué avec des tentacules comestibles mais également traversé le parcours de la terreur installé dans la salle de motricité.

L'ensemble du personnel également déguisé pour la plupart en gentilles sorcières, souriantes et bienveillantes ont accompagné les enfants dans la découverte de cette tradition qui se veut avant tout festive et joyeuse.

Une belle matinée pour les petits et grands enfants qui s'est conclue par un goûter d'Halloween préparé par les enfants eux-mêmes.



CONFÉRENCE-DÉBAT | JEUDI 23 JANVIER 2025



19H-20H30 | Pôle Enfance
Gratuit | Public : Parents de la petite enfance à la jeunesse.

Apprivoiser
 les écrans
 et grandir



3 - 6 - 9 - 12 +



Flore GUATTARI-MICHAUX, psychologue, formatrice, conférencière et membre depuis 2017 de l'association 3-6-9-12 qui agit pour une éducation et une utilisation raisonnée des écrans en famille, propose d'ouvrir la discussion avec **les parents lespinassois (de la petite-enfance à la jeunesse)** et de nous livrer ses précieux conseils.

À quel âge laisser son jeune enfant utiliser une tablette ? Quelles limites poser à la consommation de télévision ? Quand autoriser l'inscription à des réseaux sociaux ? « Aucun écran n'est mauvais en soi, note Serge Tisseron, spécialiste de la question, dans son programme 3, 6, 9, 12 ans, tout dépend du moment et de la façon de les introduire dans la vie de l'enfant. »

DÎNER-SPECTACLE | SAMEDI 25 JANVIER 2025

SHOW DEVANT !
 CABARET LE ROBINSON

PERFORMANCES LIVE, CHANT,
 DANSE, HUMOUR, SHOW LASER ET
 VIDÉO

19H | Espace Canal des 2 Mers

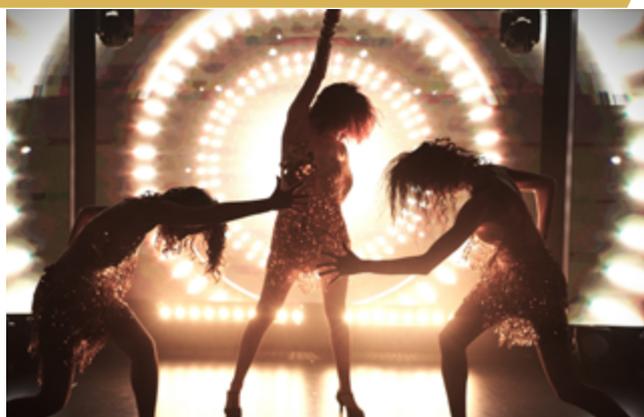
PRÉVENTE UNIQUEMENT : Billetterie **FESTIK** et à l'accueil de la Mairie - Moins de 5 ans (Lespinassois et extérieurs) : gratuit

Tarif lespinassois :
 - Adultes : **35€**
 - Enfants (5-12 ans) : **15€**

Tarif extérieurs :
 - Adultes : **40€**
 - Enfants (5-12 ans) : **18€**

Des succès des années 70 jusqu'au son des années 2020, ce véritable show, haut en couleurs, est un véritable laisser passer pour fuir la morosité ambiante. Les artistes du célèbre **Cabaret Le Robinson** vous proposent un **voyage humoristique** à travers le monde à bord du Robinson Airline. Un hommage aux showmen et show-women des dernières décennies : Tina Turner, Johnny Hallyday, Mylène Farmer, Lady Gaga, Stromae, Céline Dion... Attendez vous à **une soirée pleine de rebondissements**

Menu du repas confectionné par le traiteur Marty : Soupe pétillante et amuses-bouches variés, Salade Occitane (gésier, magrets, foie gras), Petite pause rafraîchissante (Trou Normand), Suprême de volaille farci aux cèpes et Gratin Dauphinois, Plateau de 4 fromages, Sablé caramel et sa crème anglaise, Café et ses friandises - Eau minérale - Vin rouge et rosé.



ÉVÈNEMENT | SAMEDI 8 MARS 2025

CARNA VÉLO 4ÈME ÉDITION
 UN DÉFILÉ HAUT EN COULEURS
 POUR PETITS ET GRANDS



Avec une centaine de participants en 2022 et 2023, le Carnaval opère un retour en fanfare pour cette 4ème édition qui sera dédiée aux océans.



GRANDE SOIRÉE DANSANTE
 CONCERT ET REPAS DANSANT FESTIF

Après avoir célébré la Saint-Patrick durant deux années consécutives et après avoir vécu un spectacle digne du carnaval de Rio en 2024, direction les îles du Pacifique et la Méditerranée avec **le groupe SOA !**

PRÉVENTE UNIQUEMENT : Billetterie **FESTIK** et à l'accueil de la Mairie

Accédez en ligne à l'ensemble de la programmation culturelle et réservez dès à présent vos places sur la billetterie **FESTIK** à l'adresse **BILLETTERIE.FESTIK.NET/VILLEDELESPINASSE** ou à l'accueil de la Mairie.



SAISON | 2024 | 2025
CULTURELLE



THÉÂTRE
APPELEZ-LE MAX



FESTIVITÉS DE
NOËL
LE TENTALISTE



BON VIEUX TEMPS (BVT)

L'Assemblée Générale du club aura lieu le **jeudi 9 janvier 2025** à 14h à l'Espace Canal des 2 Mers.

À VOS AGENDAS

JANVIER 2025

16/01 | Loto-goûter
23/01 | Jeux
30/01 | Loto-goûter

FÉVRIER 2023

06/02 | Loto-goûter
13/02 | Repas
20/02 | Loto-goûter
27/02 | Jeux

 05 61 35 49 01 | 06 75 34 91 18

LESPINASSE LOISIRS | Les inscriptions sont ouvertes pour «Les Puces des Couturières»



Le **dimanche 9 février 2025**, l'association Lespinasse Loisirs organise les Puces des Couturières et des Loisirs Créatifs à l'Espace Canal des 2 Mers.

Cet évènement est ouvert à tous et toutes et il vous permettra de trouver des matériaux (neufs et d'occasion) couture, tricot, crochet et autres loisirs autour du fil et des loisirs créatifs.

TARIF EXPOSANT :

- 10€ la première table,
- 6€ la table supplémentaire.

Vous souhaitez être exposant ? N'hésitez pas à contacter l'association par e-mail ou téléphone.

 lespinasseloisirs@gmail.com

 06 85 77 61 96 - après 19h

GYMNASTIQUE MUSCULATION LESPINASSOISE (GML)



Toute l'équipe de la GML, composée de ses 170 adhérents, ses 4 coachs, son bureau, vous souhaite une Excellente Année 2025 !

Le premier trimestre étant derrière nous, la cotisation passe à 112€ + 28,5€ de licence ! C'est l'occasion de concrétiser vos bonnes résolutions de 2025 et de venir pratiquer dans la bonne humeur du Yoga, du Pilates, de la Zumba, du Strong Nation, du renforcement musculaire, du H.I.I.T., de la Zumba Toning... Les cours sont illimités et se déroulent à L'Espace Canal des 2 Mers du lundi au jeudi.

 gym.muscu.lespinasse@gmail.com  06 83 05 33 90

 www.facebook.com/GMLLespinasse

FOOTBALL CANAL NORD (FCCN) |

Après 6 années de fonctionnement, le FC Canal Nord est devenu une structure qui a grandi sereinement et qui est reconnue par ses pairs. Le club atteint les 480 adhérents, avec une cinquantaine d'éducateurs et un Comex de 21 personnes.

Actuellement 3 équipes évoluent au niveau régional : U14, U15 et féminines. Chez les séniors, le staff ayant été renouvelé, les objectifs ont été clairement posés, avec une accession au niveau supérieur. Depuis la mi-novembre, Les équipes ont la possibilité de fouler la nouvelle pelouse du terrain d'honneur. Les membres du bureau remercient la Municipalité et les services techniques pour leur implication dans cette rénovation.

D'un point de vue animation, le club vous attend nombreux au traditionnel loto qui aura lieu, non plus le dimanche, mais le samedi soir 15 mars à 20h30. Un vide-grenier sera également organisé le jeudi 1er mai au complexe sportif.

Le FC Canal Nord souhaite à tous ses adhérents ainsi qu'à tous les Lespinassois de très belles fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2025.

 fccanalnord@gmail.com  www.fccanalnord.fr

AMICALE BOULISTE LESPINASSOISE (ABL) |

l'ABL termine l'année 2024 de la plus belle des manières avec le maintien en première division, une très belle performance des vétérans qui passent au tour suivant de la coupe départementale des clubs. Bravo à eux !

À VOS AGENDAS

Dimanche 5 janvier - 15h | Galette des rois du club au Boulodrome couvert
Samedi 18 janvier - 21h | Loto annuel du club à l'Espace Canal des 2 Mers

 07 88 37 23 49

 abl.lespinasse@gmail.com

ASSOCIATION POUR LES ENFANTS DE LESPINASSE (APEL) |

Le mois de décembre a été chargé pour les membres de l'APEL. Durant les 2 week-ends avant Noël les adhérentes de l'association se sont relayées dans une enseigne commerciale pour faire des papiers cadeaux. L'argent collecté servira à ravir les enfants de la commune pour la prochaine chasse aux œufs de Pâques (prévue le 5/04/25).

De plus l'APEL a tenu un stand de douceurs lors du marché gourmand du 14 décembre en proposant des barbes à papa, pop corn et crêpes. Tout cela comme toujours dans une ambiance festive et joyeuse.



@ apel31150@gmail.com

f Facebook.com/APEL

COMITÉ FESTIF | Une Assemblée Générale cruciale pour l'association

À VOS AGENDAS

Suite à la mise en sommeil de l'association lors de l'Assemblée Générale 2024, une nouvelle Assemblée Générale se tiendra le :

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER 2025 - 11H | CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNE.

Fête locale, apéritif citoyen, Réveillon de la Saint Sylvestre.... Face à l'importance du Comité Festif dans la vie locale de la ville, la Municipalité invite et encourage toutes les personnes souhaitant s'investir dans cette magnifique aventure, à se présenter lors de cette Assemblée générale.

Si des personnes sont intéressées et souhaitent échanger sur des idées, la Mairie vous propose de mettre à disposition une salle pour que vous puissiez vous rencontrer. N'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de l'Hôtel de ville.

ARTS MARTIAUX | L'école XIN DAO s'engage contre les violences faites aux femmes

Le vendredi 22 Novembre, 26 participantes de 14 à 74 ans, pour la plupart novices, se sont retrouvées au Centre culturel de Lespinasse pour un atelier de self-défense féminine organisé dans le cadre de la **Journée de lutte contre les violences faites aux femmes**. Différentes mises en situation sur des saisies avec des dégagements ne nécessitant pas ou peu de force physique furent proposées mais également plusieurs exercices et défenses contre un couteau.

Pour Michel Tournerie, 6^{ème} dan de kung-fu, professeur de l'École Xindao : «*En 1h30, le but n'est pas de former des guerrières à même de faire face à toutes les situations. La pratique des arts martiaux nécessite du temps pour développer force, souplesse, coordination et surtout l'état d'esprit qui permettront de se défendre efficacement dans la rue. Cependant, il est possible d'acquérir assez rapidement quelques bons réflexes afin de mettre en échec un assaillant. Et si chacune repart de cet atelier ne serait ce qu'avec une ou deux techniques qu'elle aura assimilés, l'objectif sera atteint pour moi.* ».

L'enseignement de la self-défense est un volet essentiel de la pratique du kung-fu Binh Dinh. C'est pour cette raison que la self-defense continuera d'être à l'honneur cette saison avec la venue le 2 Mars d'un expert national, Dan Bertrand, pour un grand stage qui se déroulera sur toute la journée à l'Espace Canal des 2 Mers. L'Ecole Xin Dao accueille les nouveaux élèves tout au long de l'année. La fin de l'année approche et avec le nouvel an, les bonnes résolutions ! Pour vous inscrire au stage de mars ou pour faire un cours d'essai gratuit, n'hésitez pas à contacter l'association.



☎ 06 15 70 16 92

@ xindao31@gmail.com

🌐 www.xindao-kungfu.com

SAISON
CULTURELLE

2024
2025



REPAS SPECTACLE

Show devant

par le cabaret «LE ROBINSON»



Samedi 25 janvier . 19 h

Espace Canal des 2 Mers

TARIFS

Lespinassois : adultes - 35€
enfants - 15€

Extérieurs : adultes - 40€
enfants - 18€



VILLE DE
LESPINASSE

Réservation sur **FESTIK**
ou à l'accueil de la Mairie